

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n° 3.1

Zones du PLU
(Ensemble commune)

Échelle 1/6 000ème

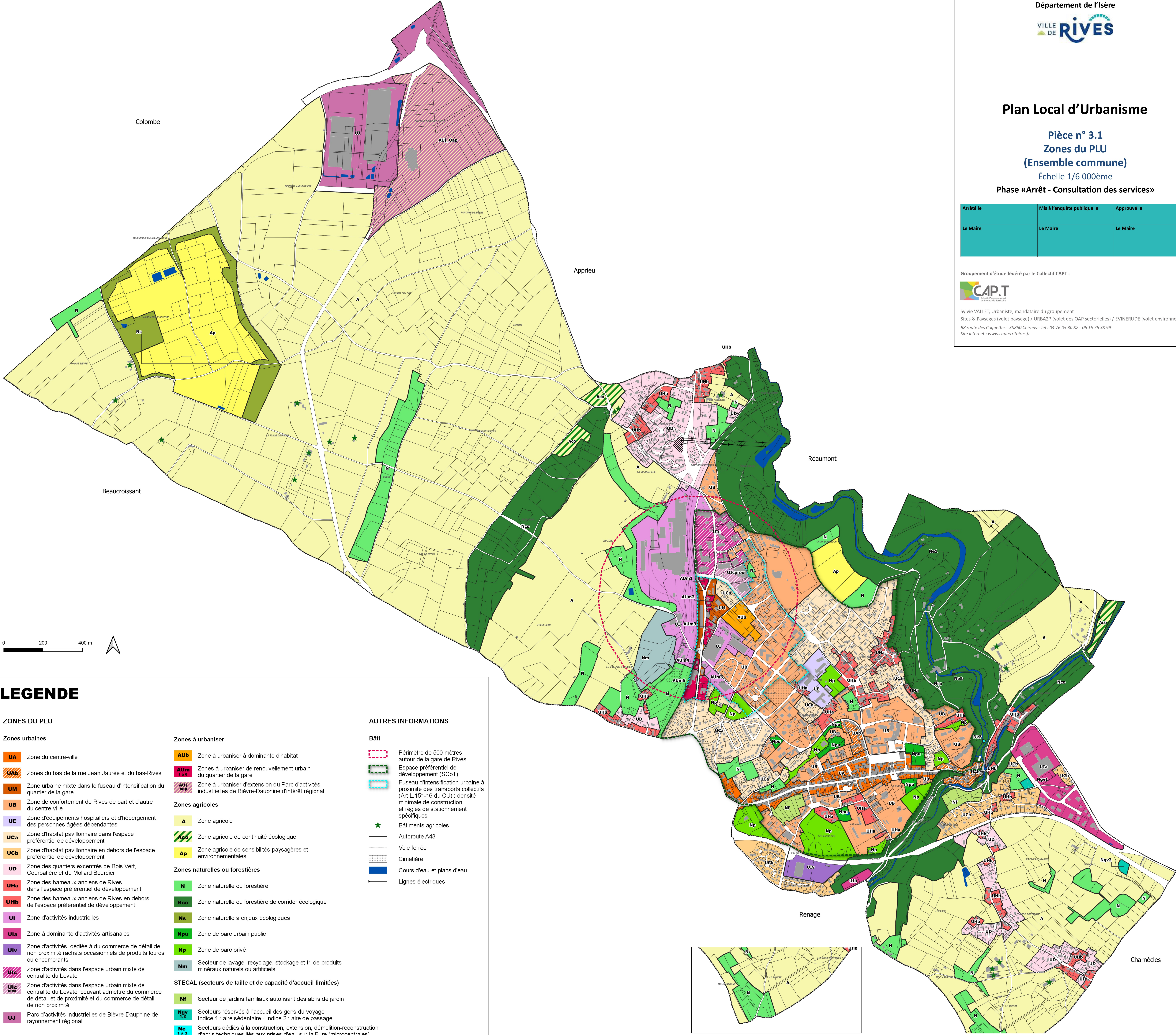
Phase «Arrêt - Consultation des services»

Arrêté le	Mis à l'enquête publique le	Approuvé le
Le Maire	Le Maire	Le Maire

Groupement d'étude fédéré par le Collectif CAP.T :



Sylvie VALLET, Urbaniste, mandataire du groupement
Sites & Paysages (volet paysage) / URBA2P (volet des OAP sectorielles) / EVINERUDE (volet environnement)
98 route des Coquettes - 38850 Chirens - Tél : 04 76 05 30 82 - 06 15 76 38 99
Site internet : www.capt.terrains.fr



LEGENDE

ZONES DU PLU

Zones urbaines

- UA** Zone du centre-ville
- Ua** Zones du bas de la rue Jean Jaurès et du bas-Rives
- UM** Zone urbaine mixte dans le fuseau d'intensification du quartier de la gare
- UB** Zone de confortement de Rives de part et d'autre du centre-ville
- UE** Zone d'équipements hospitaliers et d'hébergement des personnes âgées dépendantes
- UCa** Zone d'habitat pavillonnaire dans l'espace préférentiel de développement
- UCb** Zone d'habitat pavillonnaire en dehors de l'espace préférentiel de développement
- UD** Zone des quartiers excentrés de Bois Vert, Courbatère et du Mollard Bourcier
- UHa** Zone des hameaux anciens de Rives dans l'espace préférentiel de développement
- UHb** Zone des hameaux anciens de Rives en dehors de l'espace préférentiel de développement
- UI** Zone d'activités industrielles
- UIa** Zone à dominante d'activités artisanales
- UIv** Zone d'activités dédiée à du commerce de détail de non proximité (achats occasionnels de produits lourds ou encombrants)
- UIc** Zone d'activités dans l'espace urbain mixte de centralité du Levatel
- UIc** Zone d'activités dans l'espace urbain mixte de centralité du Levatel pouvant admettre du commerce de détail et de proximité et du commerce de détail de non proximité
- UI** Parc d'activités industrielles de Bièvre-Dauphine de rayonnement régional

Zones à urbaniser

- AUb** Zone à urbaniser à dominante d'habitat
- AUm** Zones à urbaniser de renouvellement urbain du quartier de la gare
- AU** Zone à urbaniser d'extension du Parc d'activités industrielles de Bièvre-Dauphine d'intérêt régional

Zones agricoles

- A** Zone agricole
- Aco** Zone agricole de continuité écologique
- Ap** Zone agricole de sensibilités paysagères et environnementales

Zones naturelles ou forestières

- N** Zone naturelle ou forestière
- Nco** Zone naturelle ou forestière de corridor écologique
- Ns** Zone naturelle à enjeux écologiques
- Npu** Zone de parc urbain public
- Np** Zone de parc privé
- Nm** Secteur de lavage, recyclage, stockage et tri de produits minéraux naturels ou artificiels

STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées)

- Nf** Secteur de jardins familiaux autorisant des abris de jardin
- Nv** Secteurs réservés à l'accueil des gens du voyage
Indice 1 : aire sédentaire - Indice 2 : aire de passage
- Na** Secteurs dédiés à la construction, extension, démolition-reconstruction d'abris techniques liés aux prises d'eau sur la Fure (microcentrales)

AUTRES INFORMATIONS

Bâti

- Périmètre de 500 mètres autour de la gare de Rives
- Espace préférentiel de développement (SCoT)
- Fuseau d'intensification urbaine à proximité des transports collectifs (Art L 151-16 du CU) : densité minimale de construction et règles de stationnement spécifiques
- Bâtiments agricoles
- Autoroute A48
- Voie ferrée
- Cimetière
- Cours d'eau et plans d'eau
- Lignes électriques